



Le Sénat encadre la fusion des départements et des régions

Le Sénat a fortement encadré hier la fusion des départements et des régions, rendue possible par le projet de réforme des collectivités.

Les sénateurs ont voté à l'unanimité, moins la voix contre de la centriste Catherine MORIN-DESAILLY (UC Seine-Maritime) deux amendements en ce sens de M. Michel CHARASSE (RDSE, Puy-de-Dôme) au projet de loi examiné en première lecture. Concernant la fusion des départements, l'amendement stipule : "A la demande de leurs conseils généraux, des départements formant un territoire continu peuvent être regroupés en un seul. En cas de délibérations concordantes de l'ensemble des conseils généraux intéressés, le gouvernement ne peut donner suite à la demande qu'avec l'accord des personnes inscrites sur les listes électorales des communes appartenant à ces départements".

Le projet de loi originel du gouvernement donnait notamment la latitude au gouvernement d'imposer une fusion sous certaines conditions. "Les départements, c'est de la porcelaine et on ne peut pas y toucher sans précaution. Le maintien du département doit rester la règle, sa suppression et sa fusion l'exception", a plaidé M. CHARASSE.

A gauche comme à droite, les sénateurs se sont retrouvés pour critiquer le projet du gouvernement que la commission des Lois à majorité UMP avait déjà commencé à encadrer. L'ancien ministre de l'Intérieur Jean-Pierre CHEVENEMENT (RDSE, Territoire de Belfort) a dénoncé "la volonté du gouvernement de faire disparaître à terme les départements" et "en encourageant les fusions, d'ouvrir la voie au régionalisme ou à un certain ethnicisme". "Il faut le respect des libertés locales et du suffrage universel, donc que les assemblées locales et le peuple (...) soient consultés", a demandé M. Jean-Pierre SUEUR (PS Loiret). M. Alain FOUICHE (UMP Vienne) a réclamé également "une consultation des populations, l'accord des départements" mais aussi de "limiter les pouvoirs des préfets".

Les sénateurs ont par ailleurs entériné un nouvel article introduit par la commission des Lois du Sénat (article 13 bis) qui permet aux régions de "demander par la loi" à fusionner avec les départements qui la composent.

Le Sénat devrait achever la première lecture de la réforme des collectivités dans la nuit de jeudi à vendredi.

Les présidents des départements de droite accusent l'ADF de "politique politicienne"

Alors que les polémiques se poursuivent entre la majorité et l'opposition sur la réforme des collectivités territoriales, vingt-huit présidents de conseils généraux de droite accusent l'Assemblée des départements de France (ADF), à majorité de gauche, d'avoir une attitude "politicienne" et annoncent la suspension de leurs cotisations, dans une tribune publiée hier par "Le Figaro".

"Nous sommes contraints de suspendre le versement de nos cotisations pour exprimer notre désapprobation et demander solennellement que l'ADF cesse de se mêler de politique politicienne", écrivent ces présidents appartenant à l'UMP ou au Nouveau centre.

Parmi eux figurent le ministre chargé du Plan de Relance Patrick DEVEDJIAN (UMP Hauts-de-Seine), le secrétaire général de l'ADF Bruno SIDO (Haute-Marne UMP), le président du groupe Nouveau Centre à l'Assemblée nationale François SAUVADET (Côte d'Or), ou le président des